

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition de juin 2008 – N° 1



Le Mot du Maire

A l'heure où la communication prend de plus en plus d'ampleur et d'importance, votre nouveau Conseil Municipal a pensé qu'il vous serait agréable de recevoir d'une façon quadri mensuelle une lettre d'information sur différents sujets de la vie de la Commune. Évidemment, cette lettre ne remplace nullement le bulletin municipal. Nous aimerais que vous nous fassiez parvenir, si vous le désirez, soit des articles soit des idées que nous pourrions développer dans les prochains numéros. Je profite, d'une part de remercier chaleureusement l'équipe de rédaction, pour tout le travail accompli (maquette, réunions, mise en page, etc...) ; d'autre part, je désire vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances d'été. Enfin, je souhaite longue vie "Aux Echos De Saint-Myon".

Réunions et décisions du conseil municipal

Travail des commissions :

1- commission environnement :

Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour prévoir et réaliser les plantations dans la Grande Rue, ces plantations clôturent les travaux ; les végétaux ont été choisis et achetés à la pépinière de Mr Combès à Parret. La commission a aussi fait le tour de la commune pour placer les bacs à fleurs qui sont financés par le S.I.C.C. (Syndicat Intercommunal des Côtes de Combrailles).

2- commission bâtiments communaux :

Cette commission s'est réunie pour faire une présentation aux nouveaux conseillers municipaux et faire un état des lieux. Cette tournée permet de programmer des travaux si nécessaire et de continuer à réfléchir sur le devenir de ces bâtiments.

3- commission voirie :

Au début du chantier, la commission s'est réunie pour prévoir la mise en place de l'éclairage Rue des Varennes et sur la RD 223. Une réflexion particulière est apportée pour une pose de poteaux la moins gênante pour les habitants tout en respectant les contraintes d'un éclairage optimum des rues.

4- commission communication :

Elle s'est réunie plusieurs fois pour la création «des échos de Saint-Myon» et pour la préparation et l'organisation de l'inauguration de la Grande Rue.

Vivre ensemble

La qualité de vie à Saint-Myon, si chère à tous ses habitants, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'eux au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. Voici quelques unes d'entre elles :

- ⇒ Nous remercions tous ceux qui embellissent et entretiennent devant chez eux ;
- ⇒ L'utilisation des tondeuses à gazon et de tout autre outil de jardin bruyant est à éviter les dimanches et jours fériés ;
- ⇒ Vous aimez vos animaux alors protégez les en ne les laissant pas divaguer ;
- ⇒ Il est recommandé de sortir les poubelles le jour de la collecte et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible ;
- ⇒ Les comptes rendus des conseils municipaux sont régulièrement affichés sur le grand panneau situé vers la salle polyvalente.

Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité est heureuse d'accueillir de nouveaux habitants.

Elle souhaite la bienvenue à tous ceux qui se sont installés en 2007 ou qui sont en cours d'installation :

- Mr Peyrol, Rue des Varennes
- Mr Granier et Mme Latreille, Rue des Rediales
- Mr et Mme Meynet, Chemin des Vignes
- Mr Bac et Mme Lechevallier, Route de Combronde
- Mr et Mme Blancmolme, Chemin des Sources
- Mr Sampaio et Mme Rayet, Place de l'Eglise
- Mr Bonnamy et Mme Desmulier, Grande Rue
- Mr Fournier et Mme Bricheux, Rue de Loche
- Mr Legrippe, Rue de Loche
- Mme Diot-Goutorbe, Route de Combronde



Source Desaix

Nous rappelons aux habitants que la Source Desaix est une eau minérale gazeuse et ferrugineuse qui reste à la disposition de tous.

Autour de l'église

Pour un certain nombre de nos concitoyens, peu familiers de l'histoire locale, il semble intéressant de faire un rappel historique sur le pourtour de l'édifice et la place qui le jouxte. Peu de signes indiquent que le premier était jusqu'au milieu du 19ème, le cimetière du village. Mais au sud, contre un mur on découvre un porche presque enterré qui en marquait l'entrée et donc la limite.

La place aux marronniers a elle une histoire plus complexe. L'actuelle mairie fut longtemps occupée au rez-de-chaussée par l'école de garçons. La place actuelle était en grande partie propriété du domaine voisin de l'Enclos, dit encore Enclos de moines. L'espace de jeu des enfants était donc réduit. En 1904, le commandant CHAPUS devient propriétaire de l'enclos. Philanthrope, il pense en 1913 que laisser la place aux enfants serait une bonne chose. Mais dans cet esprit, il fixe un certain nombre de restrictions d'usage dont **l'interdiction des spectacles ambulants ou du stationnement des véhicules**. Il semble que les marronniers aient été plantés vers cette époque. Bien que retraité, il participe à la guerre de 1914-18. Il fait partie du conseil municipal, devient adjoint, puis à la mort de M. FIGUERA en janvier 1924 est élu maire. Résidant le plus souvent à Nice, il exercera peu son mandat et mourra le 10 mars 1925. Une plaque souvenir fut apposée sur le mur de la mairie dans les années 60, mais le lance-pierres était une arme redoutable, elle ne résista pas longtemps et on oublia le nom du donateur. Mais les récits restants, **les réserves émises sur l'utilisation de l'espace restent d'actualité**.

Quelques dates à retenir

Le 21 juin 2008, Inauguration du Relais Assistantes Maternelles à 11 H à Combronde.

Le 28 juin 2008 :

- Inauguration de la Grande Rue à 11 H
- Feu de la Saint-Jean et Soirée barbecue

Le 14 juillet 2008 dans l'après-midi :

- Concours de pétanque,
- Rallye pédestre pour découvrir le village (adultes et enfants)

Le soir : Repas et Feu d'artifice

Le Relais des Assistantes Maternelles

Il a été mis en place en Décembre 2007. C'est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et de rencontre visant à valoriser l'accueil individuel des jeunes enfants. Un service gratuit ouvert à tous qui centralise l'offre et la demande des assistantes maternelles agréées, encore peu nombreuses. **A compter de juillet 2008, vous pourrez contacter Mme DOUMECHE Gaëlle, éducatrice de jeunes enfants au 04.73.97.36.67.**

Fleurissement et Cadre de vie

Pour la première année, la commune va participer au Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de Vie. Ce concours récompense les efforts contribuant à la création d'un environnement agréable. Merci à tous les amoureux de la nature qui rendent le village plus accueillant.